616-646-J. A. 331/116. [10713]

MINISTÈRE

DE

L'ÉDUCATION NATIONALE.

DIRECTION

DE L'ARCHITECTURE.

MONUMENTS HISTORIQUES.

ARRÈTÉ.

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX BEAUX-ARTS , kkhokkarnkankenkarkkkk

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927 et la loi du 27 août 1941;

La commission supérieure des monuments historiques entendue;

ARRÈTE:

| ARTICLE PREMIER. | • |
|--|---|
| La rampe de fer forgé de l'esca | lier extérieur entre |
| cour et jardin et la grille du | jardin de la maison |
| sise 7, rue de la Pellisserie à | UZES (Gard) |
| appartenant à M. GRANIER Jean, épic à NZÈS | eier rue St Ambroix |
| sont inscrites sur l'inventaire supplé | |
| historiques. | |
| ARTICLE 2. | |
| Le présent arrêté sera transcrit au bure situation de l'immeuble inscrit. | eau des hypothèques de la |
| ARTICLE 3. | |
| Il sera notifié au préfet du départemen préfecture, au maire de la commune d. UZI | l, pour les archives de la ES et au propriétaire |
| | |
| | |
| . • | |
| , | |
| qui seront responsables, chacun en ce qui le | concerne, de son execution. |

Paris, le... 15 MAI 1954..........

Département : GARD

Commune: UZES

Section: AY Feuille: 000 AY 01

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition: 1/500 Date d'édition : 15/07/2013 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2012 Ministère de l'Économie et des

Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : NIMES 2

67 RUE SALOMON REINACH 30032 30032 NIMES CEDEX 1 tél. 04.66.87.60.67 -fax 04.66.87.60.67 cdif.nlmes-2@dgl.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

